



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL N° 010/2026

Séance du 06 Mars 2026

Nomenclature « actes » :
7.3 Finances Locales –
Emprunts

L'an 2026 le 06 Mars à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MARET, Maire,

Date de convocation :

19/02/2026

Date d'affichage :

19/02/2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	23
Présents :	14
Pouvoirs :	4
Votants :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents :

MM. : MARET Jean-Claude, CROIX Evelyne, GERARDIN Frédéric, CHOINET Muriel, TILMANT Jean, OURREAD Séverine, MARMIGNON Freddy, MEUNIER José, DELVALLEE Michel, GEFFROY Michèle, DI POTENZA Brigitte, CARTA Nicolino, BERNARD Aurore, DEBROUX Nathalie, NEMES Mickaël, COULON Emilie, JENOT Nicolas, MARIE Stéphane, MERESSE David, CARREE Stéphane, VAN HALLUWYN Delphine, BENEDITTI Salvatore, JAUPART Joëlle.

Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :

MM : MARMIGNON Freddy à NEMES Mickaël, BERNARD Aurore à OURREAD Séverine, DEBROUX Nathalie à DI POTENZA Brigitte, COULON Emilie à CROIX Evelyne.

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) non excusé(es) :

MM : JENOT Nicolas, MARIE Stéphane, MERESSE David, CARREE Stéphane, VAN HALLUWYN Delphine.

Secrétaire de séance :

Mme CROIX Evelyne

Objet : SOUSCRIPTION D'UN PRET RELAIS DESTINE AU PREFINANCEMENT DES SUBVENTIONS ATTENDUES POUR LA RENOVATION DE LA SALLE DES SPORTS OSCAR DOOM.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2224-1 ;

Vu la délibération n° 09/2026 du Conseil Municipal en date du 06/03/2026 portant adoption du Budget Primitif 2026 ;

Vu l'offre de prêt relais émis par la Caisse d'Épargne Hauts de France ;

Considérant que dans le cadre du projet de rénovation de la salle des sports Oscar DOOM, la collectivité bénéficie de subventions notifiées pour un montant total de 1 345 000,00 € ;

Considérant que le versement de ces fonds intervient après justification des dépenses acquittées, créant un décalage de trésorerie ;

Considérant la nécessité de mobiliser un financement court terme pour honorer le règlement des entreprises sans peser sur les fonds propres de la commune ;

Et sur proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire,

Rappelle :

Que la rénovation de la salle des sports Oscar DOOM est une opération majeure pour la commune et pour ce projet, la collectivité a obtenu le soutien financier de plusieurs partenaires qu'il convient de remercier :

- **L'État** (au titre du Fonds Vert) ;
- **La Région Hauts-de-France** (Politique régionale d'investissement en faveur des équipements sportifs) ;
- **Le Département du Nord** (Aide départementale aux villages et bourgs - ADVB) ;
- **L'Agglomération Maubeuge Val de Sambre** (Fonds de concours équipement).

Récapitulatif des subventions attendues :

Éléments	Obtenu	Demandé	Solde
TOTAL	1 345 000,00 €	369 549,19 €	975 450,81 €
L'état - FONDS VERT	500 000,00 €	75 000,00 €	425 000,00 €
La Région Hauts-de-France - Politique régionale d'investissement en faveur des équipements sportifs)	180 000,00 €	16 549,19 €	163 450,81 €
Département du Nord Aide départementale aux villages et bourgs	300 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
Bonus Nord Durable	45 000,00 €	- €	45 000,00 €
Agglomération Maubeuge Val de Sambre – Fonds de concours équipement	320 000,00 €	128 000,00 €	192 000,00 €

Aussi, afin de préfinancer ces recettes et de sécuriser les paiements aux entreprises de travaux, il est proposé de souscrire un prêt relais auprès de la **Caisse d'Épargne Hauts de France** selon les modalités suivantes :

- **Montant du prêt** : 975 000,00 €
- **Durée** : 12 mois
- **Taux fixe** : 3,40 %
- **Périodicité des intérêts** : Trimestrielle
- **Amortissement** : In fine (au remboursement final ou par acomptes selon encaissement des subventions)
- **Commission d'engagement** : 0,20 % du montant du prêt (soit 1 950 €)

Demande :

Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la souscription d'un prêt relais d'un montant de **975 000,00 €** auprès de la Caisse d'Épargne Hauts de France pour le préfinancement des subventions liées à la rénovation de la salle des sports Oscar DOOM.
- **Accepte** l'ensemble des conditions financières et contractuelles de l'offre précitée.
- **Précise** que le remboursement du capital s'effectuera prioritairement par l'affectation directe des subventions versées par les partenaires financiers.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt, ainsi que tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que les crédits nécessaires au paiement des intérêts seront inscrits au budget de l'exercice en cours.
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le responsable du SGC d'Avesnes sur Helpe après exercice du contrôle de légalité de Madame la Sous-Préfète d'Avesnes-sur-Helpe.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,



Evelyne CROIX

Le Maire,



JEAN CLAUDE MARET

Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 059-215901042-20260306-DEL0102026-DE

CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Proposition de financement CREDIT RELAIS TAUX FIXE

COMMUNE DE BOUSSOIS - 59168

Le 12/02/2026

Conditions financières valables jusqu'au : 27/02/2026

Crédit relais subventions

Conditions financières

Montant emprunté : 975 000,00 €

Durée	taux	Périodicité des intérêts	Coût total *
12 mois	3,40%	Trimestrielle	33 150,00 €

(*) Si utilisation sur toute la durée du prêt

Caractéristiques

Base de calcul des intérêts :	360/360
Amortissement :	In fine
Déblocage des fonds :	Déblocage total possible jusque 6 mois après signature du contrat
Remboursement anticipé :	Partiel ou total sans indemnité
Commission d'engagement :	0,20 % du montant emprunté avec un minimum de 300 €. Les frais sont déduits du premier déblocage

Hervé MANIEZ
Chargé d'Affaires Marchés Spécialisés
612, rue de la Chaudre Rivière - 59800 LILLE
03.20.66.63.72* 06.72.80.25.91*
herve.maniez@hdf.caisse-epargne.fr **

DOCUMENT NON CONTRACTUEL - OFFRE SOUS RESERVE DE L'ACCORD DE NOTRE COMITE DE CREDIT

* Coût selon votre opérateur

** Coût selon votre fournisseur d'accès

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directeur et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social 612 rue de la Chaudre Rivière 59800 LILLE - 383 000 692 RCS Lille Métropole - Code NAF 6419 Z - N° TVA intracommunautaire FR34382000692 - Intermédiaire d'assurance, autorisé par la n° 07 009 031 - Titulaire de la carte professionnelle n° Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs n° CPI 8001 2016 000 009 207 décernée par la CCI Grand Lille - Garantie financière : CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kapka B - TSA 39999 92919 La Défense Cedex

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Boussois - Mairie
Utilisateur : UT_215901042 UT_215901042

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0102026
Objet :	DEL 010/2026 : SOUSCRIPTION D'UN PRET RELAIS DESTINE AU PREFINANCEMENT DES SUBVENTIONS ATTENDUES POUR LA RENOVATION DE LA SALLE DES SPORTS OSCAR DOOM.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3 - Emprunts
Identifiant unique :	059-215901042-20260306-DEL0102026-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901042-20260306-DEL0102026-DE-1-1_0.xml	text/xml	972 o
Document principal (Délibération) Nom original : del102026.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901042-20260306-DEL0102026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	768 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	7 mars 2026 à 11h21min17s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	7 mars 2026 à 11h21min22s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur BRUNO SPILMONT
En attente de transmission	7 mars 2026 à 11h21min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mars 2026 à 11h21min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mars 2026 à 11h21min43s	Reçu par le MI le 2026-03-07